

BRESSE Contrat

La Bresse s'engage à faire feu de tout bois en matière de santé

Le Pays de la Bresse bourguignonne et les institutions partenaires ont signé ce jeudi le contrat local de santé, qui permet de déployer de nombreuses actions sur le territoire en matière de santé.

C'est une fierté de voir que la santé mobilise tout le monde sur le territoire de la Bresse bourguignonne. La phrase est signée Pierre Pribile, directeur de l'Agence régionale de santé, qui était ce jeudi à Louhans pour la signature du contrat local de santé. Ce n'était pourtant pas gagné. « Il y a quatre cinq ans, au niveau des élus, on s'était posé la question, car la santé ne relevait pas de notre compétence, a rappelé Anthony Vadot, président du Pays de la Bresse bourguignonne. Au fur et à mesure des discussions, on a finalement souhaité s'engager dans cette démarche. » Et pas qu'à moitié.

Trois axes de travail

En 2017, le syndicat mixte, aidé financièrement par l'Agence régionale de santé, a embauché une coordonnatrice, Charlotte Cordelier. Sous sa férule, des groupes de travail ont été constitués, un diagnostic territorial réalisé, le contrat local de santé élaboré. En fonction des axes définis, des actions ont déjà été réalisées, et beaucoup d'autres sont à venir (*lire par ailleurs*). Des actions parfois spectaculaires, et d'autres, les plus nombreuses, dans l'ombre.

Charlotte Cordelier résume les quatre axes de travail : « 1. L'accès aux soins ; c'est promouvoir le territoire pour atti-



Le contrat local de santé a été signé ce jeudi par le Pays de la Bresse bourguignonne (Anthony Vadot), l'ARS (Pierre Pribile), la CPAM (Isabelle Morel), la Région (Denis Lamard), le Département (Mathilde Chalumeau) et la préfecture (Pascaline Boulay). Photo JSL/Gaëtan BOLTOT

“ La santé, c'est un peu l'affaire de tous, dans le champ des compétences de chacun ”

Pierre Pribile, directeur de l'Agence régionale de santé

rer des professionnels de santé, par exemple en accueillant des stagiaires. 2. La santé mentale ; on a par exemple fait une conférence sur l'utilisation des écrans, et le travail des années

à venir va consister à déstigmatiser la pathologie mentale. 3. La prévention et la promotion de la santé ; en déployant le programme santé/précarité auprès des personnes vulnérables,

en améliorant l'offre alimentaire dans la restauration collective pour éviter les surpoids, en sensibilisant au dépistage des cancers, en sensibilisant sur les risques liés au moustique tigre et en luttant contre la propagation de l'ambroisie, une plante allergène. »

Les actions seront évaluées

Ne sont présentées ici que les grandes lignes, d'autant plus que « le contrat local de santé va s'enrichir au fur et à mesure, en fonction des besoins sur le

territoire ». Si le Pays de la Bresse bourguignonne s'engage ainsi à faire feu de tout bois, il tient aussi à « garantir l'efficacité des actions menées ». À l'issue du contrat (2019-2024), elles seront évaluées par un cabinet extérieur « pour juger en toute impartialité ». « La santé, c'est un peu l'affaire de tous, dans le champ des compétences de chacun », rappelait ce jeudi le directeur de l'ARS. En Bresse, désormais, tout le monde en est convaincu.

Gaëtan BOLTOT

Un élu demande des garanties à l'ARS, qui répond positivement

Jean-Marc Lehré le reconnaît : au début, le maire de Cuisery était « opposé » au contrat, estimant que la santé était avant tout « une fonction régaliennne de l'État ». Mais maintenant que le Pays de la Bresse s'est engagé, il « espère que l'Agence régionale de santé ne va pas nous laisser tomber en chemin, car il faut que les actions perdurent ». Comprendre : il faut que l'ARS continue à prendre en charge la moitié du salaire de l'animatrice du contrat. Le directeur de l'ARS a été clair et net : « Oui, on s'engage. Sur la durée du contrat, et sur la durée tout court. On n'imagine pas qu'il puisse en être autrement. »

Des actions réalisées, et à venir

Comme se sont plu à le rappeler les élus bressans ce jeudi, « on n'a pas attendu de signer le contrat pour mener des actions ». On peut citer par exemple, parmi celles qui marquent les esprits, la course Arcad'elles dans le cadre d'Octobre rose (700 participants), destinée à promouvoir le dépistage du cancer du sein. Ou une conférence sur l'utilisation des écrans, pour sensibiliser sur les conduites à risque. Mais les gros

du boulot n'est pas forcément visible, et pourtant utile. C'est, par exemple, la constitution d'un réseau territorial, qui permet à tous d'agir ensemble.

« Un excellent signal »

Ou la constitution d'un conseil local de santé mentale qui a, entre autres actions, débouché sur la mise en place, en début d'année, d'un groupe de yoga et de paroles pour les personnes touchées par un cancer.

À propos du conseil local de santé mentale, le directeur de l'Agence régionale de santé soulignait : « Que vous ayez commencé par cela est un excellent signal, car la santé mentale est un enjeu majeur qui doit tous nous mobiliser ». « Un travail considérable a déjà été fait », ont souligné plusieurs élus. Et, à en croire la feuille de route, ça ne fait que commencer.

G. B.